



3 octobre 2003

## **Retrait de lots d'aiguilles de Huber avec tubulure de la société BARD France**

En accord avec l'AFSSAPS, la société BARD France retire du marché les références et les lots joints en annexe du dispositif médical dénommé "aiguilles de Huber avec tubulure" suite à la détection par le fabricant lors de contrôles après stérilisation, d'un problème de scellage sur un petit nombre de sachets individuels contenant ces aiguilles.

Ces aiguilles sont utilisées pour faciliter l'accès aux chambres implantables pour l'injection de médicaments.

Les 50 utilisateurs sont prévenus directement par la société BARD France avec une liste personnalisée précisant les références et les lots envoyés.

---

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

---

site - <http://www.hosmat.fr>